MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES SPECIFIQUES

LICENCE

Domaine: Sciences, Technologie, Santé

Mention: Sciences de la Terre (ST)

<u>Référence</u>: Arrêté n°199 du 18/04/2012 fixant les modalités générales de contrôle des connaissances des mentions de licence (hors licences professionnelles) à l'Université Paris Diderot – Paris 7 durant l'année 2014-2015

GESTION DES MCC

Gestion du contrôle continu

Gestion des absences aux travaux dirigés (TD) : pas de gestion spécifique. Chaque enseignant expose lors de son 1^{er} cours les règles qu'il appliquera.

Gestion des absences aux travaux pratiques (TP) : pas de gestion spécifique. Chaque enseignant expose lors de son 1^{er} cours les règles qu'il appliquera.

Absences justifieés et injustifiées :

- une absence imprévue (par exemple, pour maladie, décès...), est dite justifiée si l'étudiant 1) a prévenu l'enseignant et/ou la scolarité par email ou téléphone avant le début de l'épreuve 2) apporte à la scolarité un justificatif le jour de son retour 3) reprend contact avec l'enseignant au plus tard le premier jour ouvré qui suit la fin de sa période d'absence. Si ces 3 conditions ne sont pas réunies, l'absence est dite injustifiée.
- <u>Une absence prévue</u> (par exemple, pour un rendez-vous médical, un entretien ...) <u>est dite justifiée</u> si l'étudiant 1) a prévenu l'enseignant assez tôt avant la date de l'épreuve officielle pour que celui-ci puisse organiser une épreuve anticipée 2) apporte à la scolarité un justificatif le jour de son retour. Si ces 2 conditions ne sont pas réunies, l'absence est dite injustifiée.
- <u>Les absences ou retards dus à des problèmes de transport</u> ne sont pas pris en compte. Chacun doit prendre les précautions nécessaires le jour d'une épreuve. L'absence sera considérée comme injustifiée, sauf circonstances exceptionnelles qui pourront être justifiées.

Absences aux épreuves de contrôle continu (CC) et de TD: En cas d'absence justifiée, une épreuve de rattrapage est proposée à l'étudiant, hors session 2. En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré absent et la moyenne ne peut être calculée. L'étudiant doit obligatoirement se présenter à la session suivante (session 2 pour l'année en cours et session 1 pour l'année suivante).

Absences aux épreuves de TP ou **de stage de terrain** : Pour des raisons d'organisation matérielle, ces épreuves ne pouvant donner lieu à une session 2, en cas d'absence justifiée, une dispense peut être accordée.

Devoir à la maison non-rendu en temps : la note de 0/20 sera attribuée.

Gestion des épreuves de contrôle terminal

Absences aux épreuves de contrôle terminal: en cas d'absence justifiée pour raison grave (hospitalisation, maladie, décès...), la note de zéro, non éliminatoire, peut être attribuée par le jury à la demande de l'étudiant. La moyenne du semestre peut alors être calculée. En cas d'absence injustifiée, aucune note n'est attribuée. L'étudiant est déclarée absent et la moyenne ne peut être calculée. L'étudiant doit obligatoirement se présenter à la session suivante. Les épreuves de contrôle terminal de chaque semestre ne peuvent faire l'objet d'une épreuve de rattrapage, autre que la session 2 quel que soit le motif de l'absence.

Etudiants dispensés de contrôle continu (Article 3.2)

La dispense de CC est-elle accordée par semestre ou sur l'année entière ? La dispense de CC est accordée par semestre.

Evaluation prévue pour ces étudiants : Examen terminal

MCC des sessions 1 et 2 (Article 3.1)

Les MCC sont-elles identiques aux 2 sessions? En général, non (voir MCC spécifiques par UE)

Les notes de TP et/ou CC sont-elles conservés en 2° session ? En général, non (voir MCC spécifiques par UE)

Moyens d'information aux étudiants (Article 3.3)

Relatives aux MCC générales et spécifiques : version papier distribuée à la rentrée, affichage sur panneau et sur site internet de l'UFR http://step.ipgp.jussieu.fr/index.php/Contr%C3%B4le des connaissances

Relatives aux dates d'examens : affichage sur panneau et sur site internet de l'UFR http://step.ipgp.fr/index.php/Emploi du temps

Relatives au plagiat: Le jury s'en remet au responsable du stage en entreprise ou en laboratoire pour vérifier s'il y a eu plagiat. Dans ce cas, une commission composée du directeur de l'UFR, du responsable de la Licence, du directeur des études, du ou des responsables de l'UE concernée rencontre l'étudiant soupçonné de fraude. Une exclusion définitive de Licence STEP est prononcée si les faits sont avérés.

Modalités de consultation des copies : sur demande de l'étudiant

Dispositif spécial de compensation (Article 5.2)

Utilisez-vous le dispositif spécial de compensation ? Oui. Une seule fois dans son parcours de Licence, l'étudiant peut demander à bénéficier du dispositif spécial de la compensation pour obtenir son DEUG dans le cas d'un changement de cursus ou sa Licence pour pouvoir s'inscrire en Master.

Si oui, dans quel(s) cas ? En général, dans le cas où il manque à l'étudiant 1 semestre sur les 6 en 3^{ème} année ou 1 semestre sur les 4 en 2^{ème} année. Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif de compensation, la moyenne de l'ensemble des semestres doit être égale ou supérieure à 10.

Quelles démarches doit effectuer l'étudiant pour en bénéficier ? L'étudiant doit faire une demande argumentée auprès du président du jury de diplôme au moins 1 semaine avant la délibération du jury.

TABLEAUX DES MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Spécialité (LLCE et LEA uniquement):

Parcours (éventuellement) :

<u>S3</u>

UE	Intitulé UE (Enseignant resp.)	ECTS	Coeff.	Volume	horaire	MCC 1° session			MCC 2° session		
	intitule of thiseignant resp.,	LCIS	Coen.	Cours	Perso	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
39U4ST23	L'homme et la Planète (F. Guyot)	3	1	32	28		25	75			100
39U5ST23	La machine terrestre (JP Montagner)	3	1	32	28		50	50			100
39U2ST23	Géochimie organique et environnement (F. Prévot)	3	1	36	30	34		66	34		66
39U6ST23	Mathématiques 1 (C. Michaut)	6	2	51	51		40	60		40	60
39U8ST23	Statistiques élémentaires (C. Narteau)	3	1	30	28		100				100
39U7ST23	Physique pour STEP 1* (E. Kaminski)	6	2	48	40	32	33	34	33		67
39U3ST23	Informatique : initiation à la programmation (O. de Viron)	3	1	30	30		50	50			100
39U1ST23	Anglais (M. Guineau)	3	1	24			50	50			100

^{*} session 1 et 2 : 50% CC + 50% EF. Répartition : CC : 50% de la note, avec 1/2 rapport TP, 1/4 méca, 1/4 thermo. Examen final : 50% de la note, avec 1/4 question TP, 3/8 méca et 3/8 thermo.

			Coeff.	Volume h	oraire	M	CC 1° sessi	on	M	CC 2° sessi	on
UE	Intitulé UE (Enseignant resp.)	ECTS		Cours	Pers 0	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
39U5ST24	Physique pour STEP 2 * (P. Lognonné)	6	2	72	48		50	50			100
39U6ST24	Sciences de l'Univers et des Planètes (P. Lognonné)	3	1	32	28		25	75			100
39U1ST24	Chimie pour les Géosciences (A. Gélabert)	3	1	32	28		50	50			100
39U2ST24	Mathématiques 2 (L. Métivier)	3	1	32	28		50	50			100
39U4ST24	Pétrole et Géosciences (A. Prinzhofer)	3	1	32	28		50	50			100
39U3ST24	Projet personnel et professionnel (AL. Auzende)	3	1		60		100			-	-
	Options (3 à choisir parmi 5)										
39U2OB24	Biologie et Géosciences (G. Le Hir)	3	1	32	28		50	50			100
39U1OA24	Biologie et Environnement (C. Quiblier)	3	1	15	15		50	50			100
39U3OC24	Géologie (Y. Gaudemer)	3	1	32	28		33	67			100
39U4OD24	Stage Terrain (Y. Gaudemer)	3	1	4 jours			100				
39U5OE24	Stage en entreprise (C. Narteau)	3	1	1 à 2mois				100			

^{*} session 1 et 2 : 50% CC + 50% EF. Répartition : CC : 50% de la note, avec 1/2 ondes + 1/2 electro-mag. Examen final : 50% de la note, avec 1/2 ondes + 1/2 électro-mag.

Spécialité (LLCE et LEA uniquement):

Parcours (éventuellement) : **Géosciences Fondamentales**

<u>S5</u>

UE	Intitulé UE (Enseignant resp.)	ECTS	Coeff.	Volume	horaire	M	CC 1° sessi	on	M	CC 2° sessi	ion
	intitule of (Enseignant resp.)	LCIS	Coen.	Cours	Perso	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
39U2GF35	Géochimie fondamentale (M. Moreira)	3	1	32	28		50	50			100
39U5GF35	Pétrologie et Minéralogie (I. Martinez)	3	1	32	28	25		75	25		75
39U6GF35	Physique des Roches (M. Zamora)	3	1	32	28		50	50			100
39U9GF35	Transport et Réaction dans les hydrosystèmes (E. Viollier)	3	1	32	28		50	50			100
39U1GF35	Atmosphère, Océan, Climat (P. Lognonné)	3	1	32	28		50	50			100
39U4GF35	Mécanique des milieux continus (C. Farnetani)	3	1	32	28		50	50			100
39U3GF35	Mathématiques 3 (S.Jacquemoud)	3	1	32	28		40	60		50	50
39U7GF35	Informatique : exemples et projets (O. de Viron)	3	1	32	28		100			100	
39U8GF35	Projet tutoré en anglais scientifique (A. Mangeney)	3	1	32	28			100			100
39U0GF35	Dynamique du relief (E. Lajeunesse)	3	1	32	28		50	50			100

UE	Intitulé UE (Enseignant resp.)	ECTS	Coeff.	Volume	horaire	M	CC 1° sessi	on	M	ion	
OE.	intitule OE (Enseignant resp.)	LCIS	Coen.	Cours	Perso	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
39U6GF36	Thermodynamique géologique (F. Guyot)	3	1	32	28		50	50			100
39U3GF36	Phénomènes de Transport (C. Jaupart)	3	1	32	28		50	50			100
39U2GF36	La déformation de l'écorce terrestre (Y. Gaudemer)	3	1	32	28		33	67			100
48AN3076	Anglais (M. Guineau)	3	1	24	12		50	50			100
39U5GF36	Stage en laboratoire / entreprise (G. Occhipinti)	6	2		24 jours			100			
39U4GF36	Stage de terrain, cartographie (Y. Gaudemer)	3	1	16 jours				100			
	Options (3 à choisir parmi 5)										
39U4OP36	Télédétection et géophysique spatial (S. Jacquemoud)	3	1	32	28		25	75			100
39U2OP36	Cristallochimie et géomatériaux	3	1	32	28		50	50			100
39U5OP36	Messages sédimentaires (L. Barrier)	3	1	32	28		40	60			100
39U3OP36	Géodésie et dynamique de la terre (M. Greff)	3	1	32	28		50	50			100
39U1OP36	Chimie des systèmes aquatiques (M. Benedetti)	3	1	32	28	33		67	33		67

L3

Spécialité (LLCE et LEA uniquement):

Parcours (éventuellement) : Génie de l'Environnement/IUP

<u>S5</u>

UE	Intitulé UE (Enseignant resp.)	ECTS	Coeff.	Volume	horaire	М	CC 1° sessi	ion	М	CC 2° sess	ion
OL.	intitule of (Enseignant resp.)	LCIS	Coeii.	Cours	Perso	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
39U2GE36 39U3GE36	Ecotechnologie (Q. Quiblier)	6	2	77	36						
	Ecotechnologie- Biochimie (R. Ferrari)			22	12			100			100
	Ecotechnologie- Ecotoxicologie (A. Baeza)			24	12			100			100
	Ecotechnologie- Microbiologie (R. Ferrari)			21	12	50		50	50		50
39U3GE36	Géosciences de l'environnement (M. Zamrora)	9	3	82	40						
	Géosciences de l'environnement- Géomatériaux de l'environnement			28	14		50	50			100
	Géosciences de l'environnement- Hydrogéologie (M. Zamora)			24	12		50	50			100
	Géosciences de l'environnement- Physico-chimie des sols (A. Gélabert)			40	20		67	33		67	33
	Géosciences de l'environnement- SIG (F. Métivier)			20	10						100
39U5GE35	Physico chimie de l'Environnement (E. Viollier)	12	3	152	100	30	30	40	30		70
39U3GE35	Initiation à l'Economie et au Droit (C. Garrigues)	3	1	24	20						
	Initiation à l'Economie (C. Garrigues)			6	10		100				100
	Initiation au Droit (S. Fourmond)			18	10			100			100

UE	Intitulé UE (Enseignant resp.)	ECTS	Coeff.	Volume	horaire	M	CC 1° sessi	on	M	CC 2° sessi	ion
OL.	intitule of (Enseignant resp.)	LCIS	Coen.	Cours	Perso	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
39U2GE35	Génie de l'Environnement (D. Richard)	6	2	76	38						
	Génie de l'Environnement- Energie et environnement (G. Carazzo)			36	18		50		50	50	50
	Génie de l'Environnement- Physique expérimentale (AL Auzende)			40	20	67		33	67		33
39U1GE35	Environnement et Entreprises (C. Garrigues)	6	2	72	36						
	Environnement et Entreprises -ICPE & Normes (C. Garrigues)			36	18		100				100
	Environnement et Entreprises -Contentieux des ICPE et HSE- (S. Fourmond)			36	18	50	50			100	
39U4GE35	Les déchets en entreprises (J L. Roubaty)	3	1	36	24		100				100
39U1GE36	Anglais (M. Guineau)	3	1	24	12		50	50			100
39U4GE36	Stage Professionnel en entreprise (A. Isambert)	12	3	6	4 mois		30	70			

L3

Spécialité (LLCE et LEA uniquement):

Parcours (éventuellement) : Licence Professionnelle Gestion et Traitement des Déchets

UE communes au parcours Gde/IUP

<u>S5</u>

UE	Intitulé UE (Enseignant resp.)	ECT	Coeff.	Volume	horaire	MO	CC 1° sess	ion	MO	CC 2° sess	sion
OE.	Intitute OE (Enseignant resp.)	S	Cocii.	Cours	Perso	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
UE 1	Initiation à l'économie et au droit- Garrigues Claude.	3	1	36	24		50	50			100
UE 2	QSE, Management du personnel- Richard D.	3	1	30	15		50	50		50	50
UE 3	Typologie et nomenclature des déchets - Roubaty J.L.	3	1	36	24		100				100
UE 4	Traitement et gestion des déchets I (Valorisation matière)-Professionnel	3	1	38	19		50	50		50	50
UE 5	Traitement et gestion des déchets II (Valorisation énergie)-Professionnel	3	1	38	19		50	50		50	50
UE 6	Traitement et gestion des déchets III (déchets ultimes)- Professionnel	3	1	34	17		50	50		50	50
UE 7	Aide recherche, emploi/stage/ communication - Planchon J.	1	1	12	6		100				
UE 8	Traitement des effluents industriels (air, eau) - Viollier E.	3	1	36	12	40	20	40	40		60
UE 9	Ecotoxicologie et risques environnementaux - Baeza A.	2	1	24	12			100			100
UE 10	Pollution des sols - Gélabert A.	3	1	24	12	30	30	40	30	30	40
UE 11	Economie des filières - comptabilité - contrats - Burn G, professionnel	3	1	30	15		50	50		50	50

THE	UE Intitulé UE (Enseignant resp.)	ЕСТС	Coeff.	Volume	horaire	M	CC 1° sess	ion	MO	MCC 2° session			
UE		ECTS		Cours	Perso	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%		
UE 1	Anglais - Guineau M.	3	1	24	12		50	50			100		
UE 2	Informatique appliquée- Richard D	3	1	30	15		50	50		50	50		
UE 3	Environnement et entreprise - Garrigues C.	6	2	72	48		50	50			100		
UE 4	projet tuteuré - Richard D	9	3		150		30	70					
UE 5	Apprentissage en entreprise	9	3		32 semaines		30	70					